

Association Loi 1901

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E. Affiliée à løA.N.C.V.

**E JOXEUSF** 

: 1 impasse du Char Aquitaine.

83 100 TOULON

**(** : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures) 06.88.80.39.44

: <u>lagodasse83@orange.fr</u> http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/



Village de Prapic (05)

# **2015 MARS**

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.

#### *☞ Dimanche 1* **ESCALADE**

Rendez-vous 13 heures 30, parking préfecture (jeux de boules). Prévoir matériel dœscalade, casque et boisson. Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans =5 b -16 ans =3.5 b Animateur : Christian

#### ☞ Dimanche 8

#### RANDONNEE « dolmen de la Gaillarde » aux Issambres

Randonnée pédestre de 4 heures, 12 km 950 m. Rendez-vous 9 heures, parking Midi-Multiples à Solliès-Pont. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4 p -16 ans =2 p Animatrice: Jeanne.

# ☞ Vendredi 13

#### BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3,5  $\,b$ . Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2  $\,b$  -16 ans =1  $\,b$  Animateur: Alain

#### ☞ Dimanche 15

# RANDONNEE VTT/RESTAURANT « Porquerolles »

Randonnée pédestre ou VTT de 4 heures sur lølle de Porquerolles. Rendez-vous 8 heures 40, embarcadère de La Tour Fondue à Giens (départ traversée à 9 heures). Prévoir un chèque pour la caution du VTT : 20 þ/vélo Tarif comprenant la traversée A/R, location VTT et restaurant : + 12 ans = 38 þ, - 12 ans = 32 þ
Menu adulte : Calamar à la plancha ou Croustillant de chèvre & son caramel d'agrumes Filet de saint pierre sauce safrané ou Keftas de bò uf à la coriandre fraiche Pommes de terre sautées ou Barigoule d'artichaut Moelleux au chocolat chantilly maison ou Crumble pomme abricot & sa boule de glace vanille.



Menu enfant : Steak haché au couteau ou Filet de st pierre Pommes de terre sautées ou Riz Glace une boule

(parfum au choix.) ou Dessert du jour

Inscription et règlement (chèque à løordre de La Godasse Joyeuse) avant le 8 mars 2015.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4 b -16 ans =2 b

Animateur: Alain

# Sam 21 et Dim 22 RAQUETTES A NEIGE à FOUILLOUSE (05)

Départ vendredi fin døaprès-midi (covoiturage à organiser). Prévoir pique-nique (vendredi soir, samedi et dimanche midi), chaussures de marche, raquettes, vêtements chauds. Hébergement gîte « Les Granges ». Tarif (nuitée/pdj + ½ pension) adulte : 64 þ, - Supplément location ARVA, pelle, sonde (15b), raquettes (10b).

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =6 b -16 ans =4 b

Animateur : Alain

### *☞ Dimanche 22* **ESCALADE**

Rendez-vous 13 heures 30, parking préfecture (jeux de boules). Prévoir matériel dœscalade, casque et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =5 p -16 ans =3.5 p

Animateur : Christian

#### 

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie 3,5  $\,b$  *Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 \,b -16 ans = 1 \,b* 

<u>Animateur</u> : Alain

#### ₱ Dimanche 29

# RANDONNEE «Notre Dame des Anges» par St-Savournin

Randonnée pédestre de 4 heures 30 dans le massif de lætoile (13), 17.5 km 1000 m. Rendez-vous 9 heures, parking Darty Ollioules. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4 b -16 ans =2 b

Animatrice : Jeanne



# Joyeux anniversaire à Cyril (1), Christian et Françoise (5)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10~b Trois coloris et tailles S, M et L disponibles ó Matière polyester, lavable à  $40^\circ$ 



<u>Tarif de remboursement de déplacement</u>: ( usure du véhicule et carburant, frais de autoroute en sus)

 $Trajet - 100 \; km = 0,28 \; b \; / \; km \; ; + \; 100 \; km = 0,18 \; b \; / \; km. \; A \; diviser \; par \; le \; nombre \; d_{0}occupant \; et \; à \; régler \; au \; chauffeur \; du \; véhicule.$ 

<u>IMPORTANT</u>: Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat déaptitude médicale à léactivité proposée.

Lønscription aux sorties est obligatoire. LøAnimateur de la sortie pourra refuser lønscription døune personne susceptible de mettre en jeu la sécurité døun groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

Lønscription à une sortie, signifie le respect des décisions de løAnimateur. Le fait de quitter le groupe au cours de løactivité ou de ne pas suivre les recommandations de løAnimateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.